

# Roland Garros : hôtes-ses, pas potiches !

Depuis quelques jours, le tournoi de tennis «Roland-Garros» défraie la chronique au sujet du guide de «L'hôte-sse parfait-e ». Y apparaît, au grand jour, le sexisme banalisé du secteur de l'accueil, reflet des exigences des donneurs d'ordres, se cachant derrière les pseudo-attentes de leurs consommateurs-rices. Si la Fédération française de tennis rejette le scandale sur son sous-traitant, on peut se dire qu'elle a vraisemblablement oublié une clause sur l'égalité professionnelle femme/homme dans son appel d'offres.

A Roland Garros, les hôtes-ses sont «invitées » expressément à porter « un maquillage léger, mais toujours présent et résistant aux intempéries » ou à avoir sur elles « une bombe de laque pour les mèches rebelles ». Les stéréotypes de l'apparence ne s'arrêtent pas là, puisqu'il est « demandé » aux hôtes-ses souvent recrutées sur critères d'âge, de couleur de peau et /ou physique, « d'ouvrir le premier bouton de leur haut » et d'avoir une épilation « des jambes et des aisselles ». A contrario, les hommes sont invités à boutonner l'ensemble de leur uniforme et à «tailler correctement leur barbe ou raser à blanc». A la fin, il est facile pour le sous-traitant de faire croire qu'il n'y a pas de sanction en cas de non respect alors que le tri est fait dès l'entretien d'embauche...

Le sport et ce type d'événement n'est à ce titre que le reflet de notre société et de son système économique. Il y a 4 ans, c'était le Tour de France qui était épinglé autour du sexisme et des hôtes-ses « potiches » ; l'année précédente, le salon de l'automobile et demain? Ce sera la coupe du monde de rugby? Les jeux Olympiques?

## Et après ces séquences médiatiques ?

C'est encore à l'occasion d'un événement sportif majeur que surgit sur la place publique le quotidien sexiste subis par des hôtes-ses d'accueil, non seulement dans l'événementiel, mais aussi dans les musées, les aéroports ou en entreprise... Injonction sur les vêtements, le physique, harcèlements, agressions sexuelles, déconsidération... Aucune reconnaissance pour la polyvalence et les compétences exercées dans ce métier, où l'apparence ou le physique sont attendus avant la maîtrise professionnelle du métier... A tout cela s'ajoute la précarité des contrats, des conditions de travail ou salariales. Très souvent raillé et traité comme un job d'étudiant-es, ce métier doit faire face au mépris des visiteurs.Pour tou-tes, l'isolement professionnel de ces prestataires de service, le silence imposé par la peur de perdre son travail précarisent tant leurs conditions de travail que leur contrat de travail.

Pour le syndicat **sud-Solidaires**, il est plus que jamais urgent de faire avancer la question des droits des femmes dans les métiers de l'accueil et de mettre fin aux dictats des stéréotypes de l'apparence. Pas pour la Ministre Mme Pénicaud, qui, en 2019, n'a même pas répondu à notre demande de table ronde sur ce sujet. Le syndicat patronal du secteur (SNPA) ne l'ayant pas fait non plus d'ailleurs... **sud-Solidaires** continue à se battre, tant dans la négociation sur la Convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire, et notamment sur l'accord Egalité Professionnelle, des plus basiques et sans évolution depuis 2009 puisque depuis 2017 les syndicats patronaux refusent de négocier cette partie ! Mais aussi avec les personnels : une pétition est en ligne depuis quelques mois, pour le droit de disposer librement de son corps et pour l'ouverture de négociation d'un accord spécifique de convention collective (<http://www.sudptt.org/prestataires/IMG/pdf/accueil-2.pdf>).

## **sud-Solidaires** exige :

- Une intervention rapide de l'Etat, y compris pour faire pression sur les entreprises du secteur, au delà d'un index inefficace afin d'avancer dans la réglementation du métier et protéger les hôtes-ses d'accueil des violences sexistes et sexuelles.
- L'ouverture des négociations sur le secteur de l'accueil contre toutes les dérives sexistes et patriarcales.
- L'ouverture des négociations sur le secteur de l'accueil concernant les droits, les salaires et notamment la classification.
- La réouverture des négociations autour de l'accord égalité professionnelle de la branche.
- Plus de protection pour les salarié-es en sous-traitance et notamment sur la continuité de leur contrat de travail.

## Contact :

Charlène Gourdin, Secrétaire Fédérale en charge des métiers de l'accueil : 06 61 70 49 49